



ACTUALITES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

PRINCIPAUX DOSSIERS

ASSEMBLÉE DE PRINTEMPS 2019 DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

La dégradation de la situation économique mondiale par rapport à octobre dernier a marqué la discussion menée par le président du Conseil Monétaire et Financier International (CMFI), Lesetja Kganyago, gouverneur de la banque centrale d'Afrique du Sud. Cependant, le rapprochement entre les États-Unis et la Chine sur certaines questions commerciales ainsi que la reprise des marchés financiers ont eu des effets positifs sur cette situation. Cette reprise est surtout due à la politique monétaire très souple que mènent encore les principales banques centrales.

Les membres du CMFI ont renouvelé leur soutien au multilatéralisme, y compris le maintien et à la modernisation d'un système de négociation multilatéral, ouvert et soumis à des règles. Ils continuent également de soutenir les recommandations du FMI selon lesquelles il faut utiliser les politiques monétaire et budgétaire et des mesures macroprudentielles lorsque cela est possible et nécessaire ainsi que promouvoir la croissance au moyen de réformes structurelles.

Un accord sur les ressources du FMI n'a pas encore été trouvé. La décision a été reportée à la rencontre d'octobre prochain.

Le président de la Confédération Ueli Maurer a relevé que la Suisse considère la dotation actuelle comme appropriée et qu'elle est prête à maintenir sa contribution actuelle à l'avenir. Selon le président de la Confédération, il est important que les négociations en cours ne préjugent pas du résultat de la prochaine révision générale des quotes-parts en incluant d'ores et déjà des éléments de cette dernière dans une solution globale.

Voir aussi le [communiqué de presse du CMFI du 12 avril 2019](#) ainsi que la [déclaration du président de la Confédération Ueli Maurer au CMFI](#).

RENCONTRE DES MINISTRES DES FINANCES ET DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DU G20

La première rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 sous présidence japonaise s'est déroulée en marge de l'assemblée de printemps. Les discussions ont porté sur les perspectives conjoncturelles mondiales et sur les principaux thèmes de la présidence, notamment l'imposition de l'économie numérique, l'infrastructure de qualité, la fragmentation des marchés, l'évolution démographique, la résilience face aux catastrophes naturelles et l'accès universel aux soins de santé.

Le président de la Confédération Ueli Maurer a souligné l'importance des travaux en matière de fragmentation des marchés et d'infrastructure de qualité, y compris l'approche du cycle de vie, que la Suisse encourage largement et qui vise à assurer le

EXAMEN ANNUEL ET ÉVALUATION DU SECTEUR FINANCIER SUISSE PAR LE FMI

financement à long terme des investissements dans l'infrastructure. En matière de fiscalité, il a demandé des conditions égales pour toutes les économies, qu'elles soient grandes ou petites, et des solutions permettant de promouvoir la croissance et les investissements.

Le 1^{er} avril, le FMI a présenté ses conclusions préliminaires dans le cadre de son examen annuel de la Suisse. Le FMI a salué la capacité de résistance de la Suisse, la solidité de ses finances publiques et sa politique monétaire. Il estime toutefois que la politique budgétaire doit jouer un rôle plus important.

Le FMI effectue, en 2018 et 2019, un examen approfondi du secteur financier suisse dans le cadre de son « Programme d'évaluation du secteur financier ». Comme tous les pays dont le secteur financier revêt une importance systémique, la Suisse doit se soumettre tous les cinq ans à cet examen. Les conclusions préliminaires de cet examen indiquent que la capacité de résistance du secteur financier s'est accrue ces dernières années. Le FMI encourage des efforts continus pour renforcer la stabilité financière. Selon lui, le risque le plus marqué provient actuellement des évolutions que pourraient connaître les marchés immobilier et hypothécaire.

Les conclusions de ces examens seront discutées par le conseil d'administration du FMI au milieu du mois de juin. Elles seront ensuite publiées sur le site du FMI.

Voir aussi le [communiqué de presse du DFF du 1^{er} avril, la déclaration finale de la mission art. IV du FMI du 1^{er} avril 2019](#), les [informations relatives au PESF](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Suisse](#) sur le site du FMI.

IMPOSITION DES ENTREPRISES DANS L'ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Le FMI a présenté une étude sur les options et la nécessité d'adapter les normes internationales en matière de fiscalité des entreprises. À cet effet, il a essayé d'intégrer dans l'analyse la perspective des pays émergents et en développement qui, du point de vue des services du FMI, ont peu de poids dans les autres organes décisionnels compétents. Selon le FMI, il est surtout nécessaire de réorienter l'imposition des entreprises en tenant compte des défis liés à la transformation numérique et de diminuer la concurrence fiscale. Bien que ses travaux aient principalement pour objectif d'analyser les effets des différentes options politiques, le FMI a, du moins implicitement, pris position sur des questions ouvertes concernant la fiscalité.

Le FMI joue un important rôle de conseil pour ses États membres pour ce qui est des réformes de leurs systèmes fiscaux ou de la mise en œuvre des normes internationales. Par ses travaux actuels dans le domaine de la fiscalité, le FMI influence toutefois – consciemment ou non – le débat international à ce sujet. La discussion a montré que cet engagement ne rencontre qu'un soutien limité de la part des membres.

La Suisse a apprécié l'analyse réalisée par le FMI, laquelle constitue également une base importante pour le développe-



ment de capacités au sein des autorités fiscales des pays membres. Elle a regretté cependant son incompatibilité partielle avec les principes existants. En outre, elle a constaté que la concurrence fiscale est décrite de manière trop négative, alors que cette dernière peut générer des gains d'efficacité si les conditions sont justes. Enfin, il est important pour la Suisse que les discussions en matière de fiscalité soient menées au sein des organismes compétents de l'OCDE et que les travaux ne soient pas dupliqués.

Voir aussi le document d'orientation du FMI [Corporate Taxation in the Global Economy](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant les thèmes budgétaires et fiscaux](#) sur le site du FMI.

POLITIQUES BUDGETAIRES POUR LES STRATEGIES DE PARIS

Le conseil d'administration du FMI a examiné les possibles rôles des politiques budgétaires et fiscales dans la mise en œuvre des engagements nationaux pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat ainsi que dans les adaptations dont les pays particulièrement exposés aux catastrophes naturelles nécessitent. Les services du FMI proposent une procédure pour évaluer l'impact des différents instruments fiscaux visant à réduire les émissions sur la prospérité économique, le budget et la santé. Par ailleurs, l'adaptation au changement climatique implique que les pays particulièrement exposés aux catastrophes naturelles mettent en œuvre des stratégies de diversification des risques (fonds de réserve, mécanismes d'assurance régionaux) et incluent ces risques dans l'analyse de la soutenabilité de leur dette. La question du rôle que le FMI, en collaboration avec d'autres organisations, peut jouer dans les questions climatiques a été aussi soulevée.

Le conseil d'administration considère que les engagements climatiques des pays et les défis liés à l'adaptation peuvent avoir des implications économiques et budgétaires considérables et complexes. Le FMI a ainsi un rôle important à jouer, notamment par ses activités de surveillance et de conseil.

La Suisse a souligné le rôle de conseil important que le FMI assume dans la conception, l'ajustement et l'amélioration des cadres budgétaires et fiscaux en lien avec des mesures et des développements en matière de politique climatique. Elle a relevé l'importance d'approfondir le travail sur les effets de redistribution liés aux instruments fiscaux visant à réduire les émissions. Compte tenu de la complexité de ces questions, elle a également noté l'importance d'une approche adaptée aux circonstances spécifiques des différents pays. Elle a enfin mis en garde contre le développement de compétences et d'outils qui ne correspondent pas au mandat du FMI et souligné l'importance de collaborer efficacement avec les autres organisations internationales pertinentes actives dans le domaine climatique.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 3 mai 2019](#) ainsi que le document d'orientation du FMI [Fiscal Policies for Paris Climate Strategies – from Principle to Practice](#).



ENGAGEMENT FINANCIER DU FMI

Des programmes de prêts financés au moyen des ressources générales du FMI sont en cours dans 20 pays, dont l'Argentine et l'Ukraine, pour un montant total d'environ 182 milliards de dollars. Ils comprennent également des instruments de précaution, prenant la forme de lignes de crédit en faveur du Mexique, de la Colombie et du Maroc.

Par l'intermédiaire de son Fonds fiduciaire spécial pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), le FMI mène actuellement des programmes dans 16 des pays les plus pauvres du monde. Les crédits sont assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2020.

Une liste des ressources du FMI et des programmes de prêts en cours est publiée sous la rubrique [IMF Financial Activities](#).

L'évolution des programmes d'aide à certains pays est présentée brièvement ci-après:

ARGENTINE

Malgré d'importants efforts de réforme, l'Argentine s'est retrouvée sous pression sur les marchés financiers au printemps 2018. En juin 2018, le FMI a convenu avec l'Argentine d'un programme lui permettant de poursuivre les réformes. Après une augmentation du financement en octobre 2018, le programme prévoit une aide financière du FMI pour un montant total de quelque 60 milliards de dollars. Malgré une certaine stabilisation, la situation économique reste tendue. Les autorités doivent donc continuer à prendre des mesures afin de consolider le budget, de lutter contre l'inflation, de réduire le déficit de la balance des opérations courantes et la pression sur le taux de change ainsi que de promouvoir la croissance à long terme au moyen de réformes structurelles. Il est également important pour l'Argentine de réussir à attirer les investissements et à protéger les plus faibles socialement.

La Suisse soutient le programme du FMI, dont le but est de permettre à l'Argentine de stabiliser et de renforcer durablement son économie. Au vu des risques, elle a souligné au sein du conseil d'administration que la mise en œuvre systématique et continue du programme joue un rôle central pour assurer la réussite des réformes.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 5 avril 2019](#) et les [informations complémentaires concernant l'Argentine](#) sur le site du FMI.

GRÈCE

Le conseil d'administration du FMI a achevé le premier examen dans le cadre du suivi post-programme. La reprise économique accélère et se généralise. Grâce aux surplus budgétaires réalisés, au coût de la dette très favorable et à des mesures d'allégement de la dette mises en œuvre par les partenaires européens, la dette publique se trouve actuellement sur une trajectoire descendante. Le conseil d'administration a salué les progrès considérables réalisés et a encouragé les autorités à



utiliser la dynamique de croissance actuelle pour poursuivre les réformes et remédier aux vulnérabilités et aux rigidités qui pèsent encore sur la compétitivité et la productivité. Les directeurs ont également souligné l'importance de mieux orienter la politique budgétaire vers la croissance et l'inclusion sociale ainsi que d'adopter une approche plus globale et coordonnée pour renforcer le secteur financier.

La Suisse a salué les progrès accomplis. Elle a souligné l'importance d'améliorer la compétitivité et la productivité ainsi que de soutenir une croissance plus durable et inclusive, compte tenu de la compression considérable de la situation budgétaire.

Voir aussi [le communiqué de presse du FMI du 12 mars 2019](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Grèce](#) sur le site du FMI.

ÉQUATEUR

Le conseil d'administration a approuvé un programme de trois ans portant sur un montant de 4,2 milliards. L'approbation du programme a permis de débloquer une première tranche d'environ 650 millions de dollars. Ce programme soutient la stratégie de réforme économique lancée par les autorités visant à renforcer la soutenabilité budgétaire, à augmenter la compétitivité et à affermir les fondements institutionnels de la dollarisation de l'économie. Ce programme soutient la reprise économique initiée en 2017, après deux ans de récession et un séisme majeur en 2016.

La Suisse a approuvé le programme et salué la volonté des autorités à collaborer étroitement avec le FMI et les banques de développement afin de soutenir la stratégie de réforme envisagée. Elle a notamment souligné l'importance du redressement budgétaire et de la transparence de la dette servant de base à la stabilité et la prospérité sur le long terme.

Voir le [communiqué de presse du FMI du 11 mars 2019](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant l'Équateur](#) sur le site du FMI.

CONSULTATIONS ANNUELLES DU FMI AU TITRE DE L'ARTICLE IV

L'une des tâches centrales du FMI consiste à surveiller le système monétaire et financier international ainsi que la politique économique menée par les 189 États membres. Dans le cadre de cette activité de surveillance, le FMI identifie les principaux risques pour la stabilité et élabore des recommandations pour des mesures économiques.

Les examens effectués récemment pour certains pays sont présentés brièvement ci-dessous:

ITALIE

Le conseil d'administration du FMI a approuvé l'examen 2018 de l'Italie. La reprise économique a soutenu l'emploi. En même temps, les créances bancaires en souffrance ont diminué significativement. Le ralentissement de la croissance dans la zone



euro et la hausse du prix de pétrole ont toutefois eu un impact négatif.

Le conseil d'administration a souligné la nécessité de corriger les faiblesses structurelles de longue date qui limitent le potentiel de croissance et la productivité. Bien qu'il salue l'accent mis par les autorités sur le soutien de la croissance et l'amélioration des conditions sociales, le conseil d'administration considère que la stratégie mise en œuvre est loin d'être une solution exhaustive pour pallier les faiblesses structurelles et placer la dette sur une trajectoire descendante.

La Suisse a souligné l'importance de mettre en œuvre des mesures de consolidation budgétaires favorables à la croissance et des mesures visant à soutenir la productivité. Elle a relevé les progrès réalisés dans le secteur financier, mais elle a également souligné que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rendre ce secteur plus robuste et à même de soutenir la croissance.

Voir aussi le [communiqué de presse du 6 février 2019](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant l'Italie](#) sur le site du FMI.

CALENDRIER

8 - 9 juin 2019	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Fukuoka, Japon
12 - 13 juillet 2019	Assemblée annuelle de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, Luxembourg
16 octobre 2019	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Washington, États-Unis
17 - 19 octobre 2019	Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis

RENSEIGNEMENTS

Friederike Pohlenz, section Institutions financières internationales, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 462 64 63, friederike.pohlenz@sif.admin.ch.

Ce bulletin paraît tous les quatre mois en langues allemande et française. Après parution, il est également disponible à l'adresse Internet suivante:

www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html

